

Benerville-sur-Mer. Des démissions en cascade pour une association

L'Association pour la préservation du patrimoine de Bénerville-sur-Mer (APPB) a connu, lors de son assemblée générale, plusieurs démissions.



Lors d'une conférence de l'APPB en bord de plage autour des cabines. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

La polémique

L'APPB (Association pour la préservation du patrimoine de Bénerville-sur-Mer) tenait son assemblée générale, le week-end dernier, et cela s'est mal passé, comme en témoigne la présidente, Catherine Hueber-Fonné. **« La trésorière, Christiane Aubouy, démissionne de son mandat, tout comme moi. Marjorie Samson, la secrétaire, et Dominique Sauvage, également, mais nous resterons membres du conseil d'administration de l'association jusqu'au 30 avril 2021. On ne se représentera pas pour un nouveau mandat. »** C'est l'information brute transmise aux membres et amis de l'Association APPB.

La présidente ne cherche pas la polémique, mais elle constate que la nouvelle équipe municipale a **« rapidement montré son envie de s'impliquer davantage. Cependant, nous avons interprété certaines attitudes ou demandes comme des pratiques politiques auxquelles nous ne souhaitons pas adhérer »**. » En souhaitant bonne route à la prochaine équipe administrative, la présidente encourage néanmoins ceux qui veulent encore soutenir l'association.

Contactée, la présidente s'explique : **« Notre association marche bien depuis sa création, voici huit ans. On a actuellement 17 000 € en caisse grâce au concours de la Fédération du patrimoine. Le conseil municipal était représenté au sein de notre association mais les élections municipales sont passées par là et on a eu l'impression d'être pris pour des marionnettes par la nouvelle équipe municipale. On ne veut pas que la municipalité se mêle de notre association, donc on a démissionné. C'est la 2^e adjointe de la municipalité actuelle, la vice-présidente de l'APPB, Véronique Baffet-Lefebvre, qui devient présidente par intérim. Nous sommes très déçus »**, » confirme la présidente.

La municipalité ne peut que constater mais s'explique par son maire, Jacques Marie. **« Ce qui a tout déclenché, ce sont les dernières Journées du patrimoine. Elles se déroulent dans un cadre officiel et sont tripartites : association, patrimoine et mairie. On a vu apparaître une affiche APPB qui s'octroyait l'organisation à elle seule. On leur a demandé de faire comme ailleurs et de reprendre ces affiches car tout cela se passe à trois, c'est nécessaire pour lever des fonds. On devient une entité tripartite. C'est ainsi qu'on a pu obtenir 60 000 € pour la rénovation de l'église Saint-Christophe. On ne cherche pas du tout à s'immiscer dans la vie des associations. Ce n'est pas notre rôle. On est tous là réunis pour soutenir les efforts réalisés pour sauvegarder et améliorer notre patrimoine. »**

L'APPB n'est donc pas morte, mais il faudra attendre 2021 pour retrouver un bureau définitif qui gèrera l'association.